



Retour volontaire a mon pays d' origine

Par **amin84**, le **21/07/2011** à **03:48**

Bonjour Monsieur

Je suis un Algérien sans papier depuis 2 ans ,arrivée en France avec un visa de 6 mois , maintenant je veux retourner en Algérie pour aller travailler en Italie et je dois passer par l' ambassade italien pour demander un visa de long séjour .

Es ce que mon retour volontaire vers mon pays peut me causer des problèmes au niveau de la PAF française (afficher sure system d information Schengen) et automatiquement un refus de visa?

merci pour votre réponse

cordialement